

❄️❄️❄️ JOYEUSES FÊTES ❄️❄️❄️

Prenez note que le bureau municipal sera fermé à compter du 23 décembre à 12h jusqu'au 2 janvier inclusivement. La réouverture du bureau se fera le 3 janvier dès 8 h 30.

CRÉDIT PHOTO : ALINE JESTIN

SOYEZ VISIBLES DANS VOS DÉPLACEMENTS

Avec le changement de saison et la noirceur qui arrive plus tôt, soyez prudents dans vos déplacements et visibles lors de vos promenades en soirée. Pour ce faire, passez nous voir au bureau municipal sur nos heures d'ouverture; nous offrons gratuitement des brassards réfléchissants aux citoyens qui le désirent, et ce, jusqu'à épuisement des stocks (une gracieuseté du CISSS du Bas-Saint-Laurent).





MOT DU DIRECTEUR GÉNÉRAL

La période des Fêtes est bien souvent le moment idéal pour faire une rétrospective de notre année et dresser nos aspirations et nos objectifs pour l'année suivante.

2022 fut une année de grands changements à la Municipalité de L'Isle-Verte. Le Conseil, nouvellement élu en novembre 2021, a déjà deux nouveaux membres à la suite des élections d'octobre et novembre dernier. Notre équipe municipale, profondément métamorphosée, doit faire ses marques, s'approprier les dossiers et redoubler d'ardeur au travail pour répondre aux divers besoins municipaux. Tous ces changements s'accompagnent nécessairement d'une période d'adaptation pour les élus et l'équipe municipale.

2023, souhaitons-le-nous, sera une année de concrétisation des projets entamés. À titre de directeur général de la Municipalité, c'est avec énormément de fierté et de passion que je côtoie une équipe dynamique, professionnelle, compétente et amusante, jour après jour. Ces travailleurs(euses) sauront donner corps aux objectifs du Conseil de la Municipalité. Ces aspirations se façonnent, se polissent, se raffinent, de discussion en discussion avec les élus(es) municipaux. Des idées, des projets, de l'ambition, ce n'est pas ce qui manque au Conseil municipal et mon équipe et moi répondrons toujours à l'appel pour faire avancer, avec les élus(es), cet élan positif et prometteur.

Pour l'avenir, je vous souhaite collectivement de la bienveillance, du respect et de l'ouverture.

Au nom de toute l'équipe municipale, je vous souhaite de Joyeuses Fêtes.

Benoît Randall, directeur général et greffier-trésorier de la Municipalité de L'Isle-Verte

STATIONNEMENT HIVERNAL ET DÉNEIGEMENT

Veuillez noter que depuis le 1^{er} novembre dernier, il est interdit de se stationner sur les chemins publics **entre vingt-trois (23) heures et six (6) heures du matin**, et ce, afin de faciliter les opérations de déneigement. Cette interdiction restera en vigueur jusqu'au 15 avril 2023.



1^{er} NOV.
AU
15 AVRIL

De plus, toujours dans le but de faciliter les travaux de déneigement, nous vous incitons fortement à prendre les dispositions nécessaires pour protéger vos arbres, arbustes et tout autre objet situés à proximité de la voie publique. Nos employés responsables du déneigement entendent faire de leur mieux pour éviter d'endommager vos propriétés, c'est pourquoi de bonnes balises bien en vue simplifieront leur travail.

LE P'TIT BOTTIN DE L'ISLE-VERTE

Afin de mettre à jour les informations contenues dans Le p'tit bottin des ressources de L'Isle-Verte, nous demandons aux propriétaires d'entreprises et de logements locatifs ou aux représentants d'organismes de nous aviser de tout changement survenu au cours des dernières années. Nous vous invitons à vous référer à la version accessible sur le site Internet de la municipalité, dans l'onglet Vivre ici → Bottin des ressources. Que ce soit pour une ouverture ou une fermeture d'entreprise, un changement de personne-ressource ou de numéro de téléphone, veuillez contacter Mme Trycia Goulet-Pelletier au 418 898-2812, poste 300 ou au reception@isle-verte.ca afin que les changements soient apportés au bottin. Nous vous remercions de votre collaboration!





ÉLECTION PARTIELLE - 27 NOVEMBRE 2022

Le 27 novembre dernier, la Municipalité de L'Isle-Verte a de nouveau tenu des élections afin de combler le poste de conseiller(ère) du siège numéro 5. Nous tenons à féliciter Mme Suzanne Marquis, élue parmi les deux candidates inscrites. Nous vous souhaitons un excellent mandat!



RECHERCHE DE NOUVELLES PHOTOS

L'équipe municipale est à la recherche de nouvelles photos pour promouvoir la municipalité et renouveler le visuel du P'tit journal. Nous lançons donc un appel à la population! Vous possédez des photos prises sur le territoire de L'Isle-Verte durant les différentes saisons? N'hésitez pas à nous les transmettre à l'adresse suivante: reception@lisle-verte.ca. Assurez-vous d'ajouter une petite description avec chaque photo (lieu, date, prise par PRÉNOM et NOM). Les plus belles d'entre elles seront gardées en banque pour de futures publications. Évidemment, nous prendrons le temps d'identifier l'auteur chaque fois qu'une photo sera utilisée. Au plaisir de voir la municipalité sous l'angle de votre appareil photo!



LE P'TIT JOURNAL 2023

Prenez note qu'il y aura 6 publications du journal municipal en 2023, soit une fois tous les deux mois à compter de février. Voici les dates des prochaines parutions:

1^{er} février ❁ **1^{er} mai** ❁ **1^{er} juin** ❁ **1^{er} août** ❁ **1^{er} octobre** ❁ **1^{er} décembre**

Dorénavant, la date de tombée sera toujours **le 15 du mois précédant la sortie du journal**. Vous aurez donc jusqu'à cette date pour nous faire parvenir les textes que vous souhaitez publier. Tout article reçu après cette date ne sera pas traité. De plus, nous vous demandons de limiter vos publications à **une page maximum par journal par organisme**. Veuillez nous transmettre vos textes, en format Word, par courriel au reception@lisle-verte.ca.



PÊCHE BLANCHE

Depuis le début du mois de décembre, la CDET de L'Isle-Verte vous offre de nouveau la chance de louer une cabane de pêche chauffée pouvant accueillir confortablement six pêcheurs chacune. Le matériel de pêche est fourni et l'accès est gratuit pour les enfants de 12 ans et moins. Pour plus d'information ou pour effectuer une réservation, veuillez cliquer sur le lien suivant [Pêche blanche](#) ou contacter Mme Sandra St-Jean.



Prenez note qu'à compter de 2023, si vous souhaitez laisser votre cabane à pêche sur le terrain de la municipalité, **vous devez préalablement venir chercher une licence** au bureau municipal **et signer une décharge de responsabilité**. De plus, vous devrez fournir **une preuve d'assurance-habitation, et ce, annuellement**.



OFFRES D'EMPLOIS

SURVEILLANT DE PATINOIRE ET PRÉPOSÉ AUX LOCATIONS (2 postes)

Sommaire de la fonction

Sous la supervision de la Coordonnatrice des loisirs et de la vie communautaire, le titulaire du poste devra :

- Superviser les activités à la patinoire, au chalet de service et lors de locations;
- Faire respecter l'horaire établi;
- Veiller à l'entretien des lieux et des équipements;
- Assurer un service à la clientèle de qualité.

Qualités recherchées

- Fiabilité;
- Entregent;
- Aptitude à faire respecter son autorité;
- Capacité à gérer les imprévus.

Les personnes intéressées par l'un des postes doivent faire parvenir leur curriculum vitae accompagné d'une lettre de présentation à l'attention du Comité de sélection, aux coordonnées suivantes :

141, rue Saint-Jean-Baptiste
L'Isle-Verte (Québec) G0L 1K0
Courriel : reception@lisle-verte.ca
Pour information : 418 898-2812

Conditions de travail

Ce poste est saisonnier, à temps partiel (20 à 25 heures par semaine) et s'échelonne de décembre à mars. L'horaire est variable en fonction de la température et de l'achalandage (soir/fin de semaine). Le taux horaire se situe entre 15,11\$ et 18,87\$ selon les qualifications et l'expérience. La date d'entrée en fonction est prévue pour décembre 2022.

ANIMATEUR DU TERRAIN DE JEU HIVERNAL (3 postes)

Principales fonctions

Sous la supervision de la Coordonnatrice des loisirs et de la vie communautaire, le titulaire du poste devra :

- Planifier et animer des activités pour des jeunes de 5 à 12 ans;
- Assurer la sécurité et l'encadrement des enfants sous sa responsabilité;
- Veiller à l'entretien des lieux et des équipements.

Qualités recherchées

- Aimer travailler avec les enfants et animer des activités de groupe;
- Être une personne dynamique, autonome et polyvalente;
- Avoir le sens de l'organisation et une bonne gestion du temps;
- Avoir une bonne capacité à travailler en équipe, à communiquer et à gérer les imprévus.

Conditions de travail

Ce poste à temps plein (32 à 40 heures) est à combler pour la semaine du 6 au 10 mars 2023 (semaine de relâche scolaire). Le titulaire du poste devra toutefois être disponible avant pour une rencontre d'équipe. Le salaire horaire est de 15,11\$ (ajustement possible selon les qualifications et l'expérience).





HALLOWEEN

À l'occasion de l'Halloween, les amateurs de frayer ont été servis avec la première édition du presbytère hanté. Cette activité a connu un succès monstre puisque plus de 200 visiteurs, petits et grands, ont eu le courage de visiter l'univers du Docteur Krakpot! Bonne nouvelle: tous les participants sont ressortis en un morceau (ou presque!).

MARCHÉ DE NOËL

C'est la fin de semaine du 26 et 27 novembre dernier que se déroulait la 20^e édition du Marché de Noël de L'Isle-Verte. Pour l'occasion, plus de 500 personnes sont venues à la rencontre de nos 30 exposants! La Municipalité souhaite remercier chaleureusement l'ensemble des participants et des partenaires, et plus particulièrement les bénévoles, pour leur contribution au succès de cet événement d'envergure. Sans eux, le Marché de Noël ne pourrait tout simplement pas avoir lieu. Merci pour votre dévouement et votre bonne humeur!



Cette année, les trois corbeilles de cadeaux ont été remportées par des résidents de L'Isle-Verte. Félicitations à France Champlain, Dolorès Morin, et Michel Lavoie!



Félicitations aussi à Alexia Pettigrew qui s'est mérité un cadeau pour avoir participé au tirage des enfants et avoir trouvé le bon nombre de lutins cachés (7)!

Réservez les dates pour la 21^e édition du Marché de Noël qui se déroulera les 25 et 26 novembre 2023!

COLLECTE DES LETTRES AU PÈRE NOËL

Pour souligner l'arrivée du temps des fêtes, c'est le 4 décembre que la délégation du Père Noël a sillonné les rues de L'Isle-Verte pour collecter les lettres de souhaits des enfants. Les lutins étaient ravis de croiser autant de personnes sur leur route! Merci à tous pour votre belle participation!



PROGRAMMATION D'HIVER 2023

Pour la programmation d'hiver 2023, nous souhaitons offrir une continuité des activités offertes cet automne et débuter dans la semaine du 22 janvier. Plus de détails vous seront communiqués dans les semaines à venir. Gardez un œil sur la page Facebook, le site Internet et la page Qidigo de la Municipalité pour ne rien manquer!

PATINOIRE

Dame Nature semble vouloir repousser l'ouverture de la patinoire. Soyez assurés que dès que la glace sera prête, l'horaire d'utilisation sera affichée près de la patinoire, sur notre page Facebook et sur le site Internet de la Municipalité. Nous comptons sur votre collaboration pour respecter les différentes plages horaires.





LE CERCLE DE FERMIÈRES DE L'ISLE-VERTE FÊTE 100 ANS (1920-2020)

À noter qu'à cause de la pandémie, nous avons dû retarder de deux ans la tenue de notre fête du centenaire.

Le comité organisateur du 100e, de gauche à droite, Mmes Nicole Dubé, Marielle Viel, Roseline Lévesque, Céline Beaulieu, Monique Lebel, Sylvaine Lebel, Jocelyne Michaud et Pauline Lemieux.

Le Cercle de Fermières de L'Isle-Verte soulignait le 16 octobre dernier ses 100 ans d'existence, lors d'un repas communautaire servi au gymnase de l'école Moisson-d'Arts.



UN PEU D'HISTOIRE...

Mme Monique Lebel, animatrice, a relaté l'historique du Cercle de Fermières de L'Isle-Verte.

À la suggestion d'un des participants au dîner, il nous fait plaisir de vous offrir les grandes lignes du travail de recherche réalisé par Mme Lebel à partir des archives de notre cercle.

Rappel : L'Association des Cercles de Fermières du Québec est un organisme autonome, sans but lucratif, apolitique, regroupant les femmes du milieu urbain et rural sans distinction de condition sociale. Cette association est vouée à l'amélioration des conditions de vie de la femme et de la famille ainsi qu'à la transmission du patrimoine artisanal.

Notre association provinciale compte 584 cercles pour 26091 membres

Le premier cercle a été fondé à Chicoutimi en 1915 et c'est le 8 décembre 1920 que tout a commencé officiellement à L'Isle-Verte.

C'est à la demande de M. Roger Gagnon, agronome officiel du Ministère de l'Agriculture, que M. le Curé J. A. Verreau convoque une réunion de dames et demoiselles de la paroisse dans le but d'organiser un « Cercle de Fermières ». M. le Curé chargé d'élire temporairement une présidente et une secrétaire choisira respectivement pour ces postes Mme Cyrille Dubé et Mlle Géralde Côté.

Une 2^e assemblée aura lieu le 5 février 1921 et M. Gagnon, présent pour l'occasion informera les membres des avantages à faire partie du Cercle. Il remettra en cadeau, au nom du Ministère de l'Agriculture, la revue « La Bonne Fermière », publiée pour l'ensemble des Cercles du Québec. **De plus, on prêta au cercle, deux ruches d'abeilles et un bélier !** À chaque année, la propriétaire d'une ruche devait donner un essaim à une fermière et le bélier, lui, changeait de bergerie à tous les ans.

Ces changements de propriétaires étaient réalisés par un tirage au sort parmi les membres.

Le Ministère de l'Agriculture offrit aussi gratuitement des œufs d'incubation, des graines de semence, les services d'agronomes et la visite de conférencières du Ministère pour donner des cours et des conseils sur différents sujets se rapportant à la femme et à la famille.

C'est à la 3^e réunion du cercle, en mars 1921, après les explications des règlements des Cercles de Fermières par des conférencières, que l'élection du premier bureau d'administration sera formé :



Mme Charles Beaulieu, présidente et Mlle G ralde C t , secr taire (remplac e en cours d'ann e par Mme  lise Dub ). Mme Elz ar Godbout sera nomm e tr sori re, Mme Mast i Carlos, lectrice, Mme Yvonne Talbot, biblioth caire, Mme Joseph Michaud, conseill re provinciale et Mmes Elz ar B langer, Adolphe Dion et Edouard Beaulieu, toutes trois nomm es conseill res.

Au cours de la premi re d'ann e d'existence, 79 femmes adh rent au cercle et plus de 400 exhibits sont expos s le 12 septembre 1921 lors de la premi re exposition locale. Des conf rences furent donn es pour des soins aux enfants, aux malades, le Minist re de l'Agriculture accordant une attention particuli re aux conditions de vie de la famille. On offrit  galement des d monstrations pratiques pour des recettes, pour le nettoyage, le raccommodage du linge etc.

ANECDOTE: Dans la parution de la revue « La Bonne Fermi re » en octobre 1926, un article sign  par Mme Charles Beaulieu relatait un concours de b b s du Cercle de Fermi res de L'Isle-Verte o  des enfants furent examin s par le Dr Drapeau et le Dr Dumais de Rivi re-du-Loup. Des m dailles d'or, d'argent et de bronze furent attribu es. Le 2  prix fut remis   Mme Alexandre Michaud, pour sa fille Th r se. Cette derni re a  t  membre de notre cercle pendant 78 ans !

Lors des expositions artisanales, horticoles, avicoles et apicoles, le travail des artisanes  tait r compens  gr ce aux divers moyens de financement : soir es de cartes, de bazar, de th  tre. Ces femmes suivaient aussi des cours de perfectionnement dispens s par des techniciennes du minist re (tissage, couture, tricot, cuisine). Elles ne craignaient pas de se rendre   l'exposition provinciale pour rivaliser avec leurs cons eurs et elles y remport rent plusieurs prix honorables!

Leur combativit  les emp cha de se laisser abattre quand elles durent revendiquer leurs droits dans le dioc se... En 1945, l' v que du dioc se de Rimouski fit pression pour que les Cercles de Fermi res s'associent   l'UCFR (Union catholique des fermi res rurales), car celle-ci versait des redevances   l' v ch . Le Cur  de la paroisse pr nait dans le m me sens et apr s bien des difficult s, gr ce   la t nacit  de quelques membres convaincues, le Cercle fut sauv !

Au d but, les assembl es avaient lieu l'apr s-midi, au Palais de Justice (maintenant appel e Cour de Circuit), puis   l'ancienne Salle Paroissiale (Pavillon de l'Amiti ),   la Salle du Conseil et parfois aux maisons priv es, selon le bon vouloir des dames. De 1965   1989, les r unions mensuelles ont eu lieu dans diff rentes salles et de 1989   2016 au Pavillon de L'Amiti , o  on pouvait louer un espace pour mettre   la disposition de nos membres des m tiers   tisser, propri t  du cercle, afin que le patrimoine artisanal reste vivant dans notre

communaut . Depuis juin 2016, nous sommes install es au sous-sol du 74 St-Jean-Baptiste et nos r unions ont lieu   la Villa Rose des Vents.

L'implication sociale des fermi res de L'Isle-Verte est depuis toujours une richesse pour notre municipalit  et une tradition s'est  tablie pour diff rentes activit s.

De 1959 jusqu'  la pand mie en 2020, notre Bingo se d roulait le dernier samedi d'octobre. Le premier No l des fermi res eut lieu en d cembre 1967 et cette tradition se poursuit toujours par un 5   7 de nos membres.





De nombreux anniversaires ont été soulignés avant notre 100^e, avec des thématiques variées : souper canadien pour le 25^e, dîner et bal en soirée pour le 50^e, dîner des pionnières et exposition thématique « 1920 jusqu'à ce jour » pour le 60^e, souper et soirée hommage et récréative pour le 70^e (théâtre), le 75^e et le 80^e, mention lors de l'exposition artisanale annuelle en 2005 et dîner au restaurant Le Barillet pour le 90^e.

Le cercle des Fermières a sans contredit un grand sens de la FÊTE!

Au fil des années, les cercles ont évolué et des Fédérations ont été formées, En 1942, notre cercle s'est affilié à la Fédération 02 (Matane, Matapédia, Rimouski et Rivière-du-Loup) puis en 2017-2018, à la Fédération 04 suite à la nouvelle découpe des Fédérations.

Outre son implication dans la communauté, notre cercle s'est également distingué de façon remarquable dans tous les programmes de l'Association, tant culturel, que social et artisanal.

La revue du Cercle des fermières a elle aussi connu plusieurs transformations : de « La Bonne Fermière », on est passé à « La Terre et le Foyer » en 1945 (publiée par le Ministère de l'Agriculture du Québec) puis « La revue des Fermières », « L'ACTUEL » en 1990 lors du 75^e de fondation de l'Association, et finalement à « L'ACTUELLE », nom sous laquelle nous la connaissons maintenant et qu'on peut trouver dans tous les kiosques à journaux. Nos membres la reçoivent cinq fois par année.

Chaque membre apporte sa contribution personnelle et la FIDÉLITÉ de certaines d'entre elles est remarquable ! Soulignons par exemple Mme Cécile Côté Bélanger, qui est restée membre du Cercle pendant 78 ans. Quelle fierté pour son fils Alain, sa fille Carmelle et sa bru Mme Margot St-Amand, (tous trois présents lors de notre rencontre) que soit souligné l'engagement de Mme Bélanger !

Quelques membres ont également permis une belle visibilité de notre cercle au sein du mouvement...

Citons par exemple Mme Madeleine Dubé, présidente de notre cercle entre 85 et 87, qui a siégé au CA de la Fédération 02 pendant six ans (de 86 à 92) et en a également assumé la présidence. Elle a aussi collaboré à la publication « Les Arts Textiles, trésor du patrimoine » lancé en 95 lors du 80^e provincial. À trois reprises, ses pièces de tissage ont obtenu des prix au Congrès Provincial et elle a été récipiendaire du « **Prix Germaine Galarneau** » en 93. Elle a été mentor pour plusieurs de nos membres, mais malheureusement sa santé ne lui permet plus d'être présente avec nous.

Mme Monique Lebel, pour sa part, présidente de notre cercle de 87 à 91, fut couronnée avec ses enfants et son conjoint « **La famille de l'année** » suite à un concours des CFQ dans le cadre de l'année internationale de la famille en 1994. Toujours impliquée et soucieuse de transmettre ses connaissances artisanales à nos membres, elle est aussi présentement, secrétaire de la Fédération 04 Bas-St-Laurent.

Mme Céline Beaulieu se distingue aussi par sa fidélité à notre cercle où elle a occupé de nombreuses fonctions. Secrétaire de 72 à 74, de 87 à 92 et de 2006 à 2009, elle a été **présidente de 1992 à 2001 et de 2009 jusqu'à aujourd'hui !** Un engagement à toute épreuve ! En 1988, elle avait écrit à la main notre livre de recettes et nous en conservons précieusement un exemplaire dans nos archives. On y retrouve également les signatures des membres de l'époque.

Un grand nombre de femmes extraordinaires ont travaillé dans l'ombre, au sein des conseils d'administration, ou comme bénévoles lors des activités du Cercle. Nous leur rendons hommage !



Pour maintenir l'intérêt et le dynamisme de nos membres, nous avons déposé, au cours des dernières années des demandes dans le cadre du PNHA (Programme Nouveaux Horizons pour les Aînés). Les sommes reçues nous ont permis d'augmenter et de diversifier notre équipement, de faire l'acquisition de portables pour le CA, de rénover notre local etc. Nous préparons aussi un nouveau projet pour initier des jeunes du primaire au tissage.

Nous accordons aussi notre soutien à des œuvres caritatives. Mentionnons entre autres OLO (œufs, lait, oranges pour les femmes enceintes dans le besoin) et Préma Québec (soutien pour les familles accueillant des bébés prématurés). Mme Georgette Beaulieu, une de nos membres a d'ailleurs tricoté et remis plus de 500 paires de minuscules pantoufles pour cette cause ! Avec nos 49 membres de 35 à 92 ans, nous faisons partie d'une grande famille et sommes **FIÈRES DE NOS VALEURS!**

Merci à l'équipe de Francesca Lebel, responsable du repas. Merci aux membres du comité organisateur et à leurs proches pour l'ensemble de la logistique de cet événement. Un merci spécial aussi à M. Denis Dumont qui a tenu lieu à la fois de photographe et de concierge pour l'occasion, ainsi qu'aux jeunes qui se sont joints à notre équipe pour le service aux tables (Alexis, Victor, Flyane). Ce franc succès nous le devons également aux nombreuses personnes qui ont répondu à notre invitation en participant à notre repas. Merci à vous tous !



MERCI À NOS COMMANDITAIRES !

Denis Tardif, député provincial

CFQ du Québec

Ferme des Moissons

Comptabilité LM

Oscar Bélanger Inc

L'Union des Jardiniers

Casse-Croûte des Filles

LJ Pettigrew

Pat BBQ

Fromagerie des Basques

Garage Denis Lafrance

L'Algue D'OR

Coiffure St-André

Marché des 3 Fumoirs

Tourbière Ouellet

Transport Gérald Pelletier

Centre de Coupe KSA

Construction Roland Lebel

Les Serres Dumont

Promutuel Assurance Rive Sud

Les Entreprises Gérald Dubé

Coop Agriscar

Coiffure Virginie

Distribution Aliprix

Meubles Poitras

Massothérapie Linda Cloutier

Annick Pelletier, graphiste

Atelier UnikArt Sébastien Toussaint

Bernard Généreux, député fédéral

Fédération 04 Bas St-Laurent

April Superflo

Résidence Funéraire Jean Fleury

Familiprix Miousse et Lépicier

Caisse Desjardins de Viger et Villaray

Mécanique Usinage Marius Ouellet

Tourbière Réal Michaud

Maison Jean-Guy Rioux

Coiffure Élodie

Clinique Esthétique Karess

Moisan Fleuriste

Diane D'Amours, peinture sur verre

Soins podologiques Marlène St-Laurent

Municipalité de L'Isle-Verte

Il n'y a pas d'âge pour nous rejoindre ! Vous êtes intéressée à faire partie de notre groupe, vous pouvez communiquer avec nous. Céline Beaulieu, prés. 898-3386 Pauline Lemieux, trèr. 898-2844 Jocelyne Michaud, resp. des arts textiles 418-898-2162



NOUVEAU COMITÉ EXÉCUTIF DES CHEVALIERS DE COLOMB



Jeudi, le 27 octobre dernier, était officialisée l'intégration du nouveau comité exécutif des Chevaliers de Colomb du Conseil Seigneur Côté, pour l'année 2022-2023.

Sur cette photo se retrouve la majorité de ceux-ci dont (de gauche à droite): Messieurs Alain Lévesque, Jean-Yves Morin, Léopold Lévesque, Léonard Dion, Raymond Dubé, Guy Bérubé, Réjean Lafrance, Lionel Dion, Daniel Gagnon, André Pelletier. Absents de la photo: Messieurs Jacques Dubé, Raynald Côté et Denis Grenier.

Cette traditionnelle cérémonie a été réalisée sous l'égide du vénérable député régional, monsieur Jacques Breton (au centre de la photo), assisté du Cérémoniaire, monsieur Francis Saindon (à l'extrême droite de la photo).

Un énorme remerciement à tous ceux qui ont bien voulu réitérer leur implication au sein du comité exécutif. Vous êtes tous des gens d'exception !

Guy Bérubé, Grand Chevalier
Conseil 10096 Seigneur Côté



ACTIVITÉ ANNUELLE DE LA GUIGNOLÉE

Les Chevaliers de Colomb, tout comme par les années passées, rappellent à tous les citoyens que la fin de semaine des 10 et 11 décembre prochain s'effectuera la cueillette d'aliments non périssables sur le territoire de la municipalité, afin de remettre le tout à des familles qui en ont bien besoin.

Le temps des fêtes arrive à grands pas et on ne peut ignorer le fait que certains de nos citoyens ont peine à joindre les deux bouts.

Votre générosité habituelle est la récompense de nos bénévoles et nous vous en remercions à l'avance.

Par la même occasion, nous invitons les gens à nous faire part de leurs besoins auprès des membres Chevaliers suivants et sachez que le tout demeurera confidentiel :

* Monsieur Léopold Lévesque : 418 898-5516

* Monsieur Guy Bérubé : 418 898-3094

Guy Bérubé, Grand Chevalier
Conseil 10096 Seigneur Côté

Note : Si le cœur vous en dit, nous vous invitons à vous joindre à nous, à titre de bénévole, pour notre cueillette des 10 et 11 décembre prochain.





Cour de circuit

Fondation du patrimoine

Notre ancien « palais de justice » fut passablement fréquenté au cours de l'été 2022. Ouvert au public du mercredi au dimanche, les visites guidées du musée rappellent la mission de la « Cour de circuit », et reviennent sur cette partie de notre histoire. Les différentes activités, (visites, 3 expositions, 8 spectacles, jeu Évasion, ateliers, terrain de jeux, location) ont attiré plus de 500 personnes.

Lors de l'AGA du 29 septembre dernier, devant une assistance de 4 personnes, le rapport d'activités ainsi que les états financiers 2020-2021 furent déposés.

Le C.A. de la Fondation 2022-2023 est ainsi constitué :

Présidente : Françoise Dubé
Vice-présidente : Annick Pelletier
Secrétaire-trésorière : Marie-Pier Fournier
Administratrices : Rachel Lemire et Louise Bélanger

Les élections au C.A. laissent 2 postes vacants.
Aux personnes intéressées à joindre notre équipe au C.A.
ou comme bénévole à la Fondation du patrimoine,
communiquiez avec nous.

Nous remercions Trycia-Goulet Pelletier qui nous quitte
au terme de son mandat au poste de secrétaire/trésorière.
Merci Trycia pour ta précieuse collaboration,
pour ta rigueur et ta minutie.

Bonne chance dans tes nouveaux défis.



En vue de planifier les activités pour 2023, nous vous invitons à proposer des projets d'activités et votre implication dans la réalisation de ceux-ci, avant le 17 février 2023.

Faire parvenir votre document de présentation par :

Courriel : courdecircuit@gmail.com

Par la poste : Fondation du patrimoine de L'Isle-Verte,
199, rue Saint-Jean-Baptiste, L'Isle-Verte, QC GOL 1K0

Information : 418 898-6120



NOUVELLES DU CLUB DES 50 ANS ET PLUS



En rafale :

Nos activités sociales hebdomadaires recommenceront le dimanche 15 janvier à 13h30 au Pavillon de l'amitié. Il sera ouvert à toute la population intéressée les dimanches et les mercredis, dès 13h30 sauf exceptions.

Pour saluer la nouvelle année, le Club des 50 ans et plus et les Chevaliers de Colomb, en collaboration, vous prépareront un brunch traditionnel pour le dimanche 5 février, à partir de 10h, au coût de 15.00\$. Il sera possible de prolonger cette rencontre amicale et familiale en participant à divers jeux de société.

Des cours de danse en ligne seront possibles à L'Isle-Verte, les jeudis après-midi, au coût de 5.00 \$ par cours si un minimum de 20 personnes s'y inscrivent. Les intéressés doivent téléphoner à Solange Lévesque (418 898-6092).

Sujet plus terre-à-terre : l'hiver nous oblige à prendre certaines précautions pour protéger nos planchers de bois. On demande d'apporter une paire de chaussures ou des pantoufles quand vous viendrez au Pavillon. Nous aurons cependant des chaussettes disponibles pour ceux ou celles qui auraient oublié.

Joyeux Noël et Bonne Année !

Que ce temps de réjouissances soit un baume sur les tristes jours du passé et une fenêtre ouverte sur les matins ensoleillés d'une nouvelle année !

C'est le souhait que formule pour vous toutes et tous, votre Club des 50 ans et plus de L'Isle-Verte.

Maurice Dumas, président
Le Club des 50 ans et plus de L'Isle-Verte

GROTTE NOTRE-DAME-DE-LA-CÔTE

L'équipe de bénévoles des Chevaliers de Colomb se permet de vous rappeler que nous sommes toujours à la recherche de souscripteurs afin de nous permettre de mener à terme la restauration de la Grotte Notre-Dame-de-la-Côte pour laquelle les travaux sont estimés à 33 000 \$. Ce patrimoine qui nous a été cédé par nos artisans mérite qu'on lui redonne ses lettres de noblesse et nous comptons sur votre générosité habituelle.

À ce jour, environ le tiers des besoins financiers nécessaire à cette réalisation a été obtenu mais nous devons persévérer à l'atteinte de l'objectif.

Nous disons un énorme merci à ceux et celles qui ont déjà versés leur contribution, et ce, aussi minime soit-elle.

Nous qui sommes si fiers, nous nous devons de poser ce petit geste de solidarité en reconnaissance à ce passé qui ne laisse personne indifférent et qui met en valeur notre village.

Vous êtes donc invités à faire suivre votre don, en argent ou en chèque, à l'adresse suivante:

Conseil des Chevaliers de Colomb – Conseil Seigneur Côte
Au soin de monsieur Léopold Lévesque
559, rang 2
L'Isle-Verte (Québec) G0L 1K0





TÉMOIGNAGES RECHERCHÉS



Photo : JC Lemay



Avez-vous des souvenirs d'anguilles aperçues ou pêchées dans les rivières et les ruisseaux des MRC de Kamouraska, de Rivière-du-Loup ou de L'Islet ? Jadis, du temps de votre enfance ou il n'y a pas si longtemps ? Auriez-vous entendu votre grand-père ou votre grande tante raconter des histoires à ce sujet ?

OBAKIR est à la recherche de témoignages attestant de la présence passée des anguilles dans les cours d'eau de son territoire. Pour étoffer ses données sur ce poisson autrefois bien présent dans les rivières bas-laurentiennes.

Des souvenirs à partager ? Écrivez-nous à communications@obakir.qc.ca . Merci de nous mentionner l'époque de l'observation des anguilles, le cours d'eau concerné et la municipalité.

FRAUDE TYPE « GRANDS-PARENTS » - APPEL À LA VIGILANCE

Plusieurs postes de la Sûreté du Québec au Bas St-Laurent traitent de nombreux signalements concernant des tentatives de fraude auprès de personnes âgées. Les personnes ciblées ont été appelées par téléphone en mentionnant qu'un de leur proche, souvent un petit-fils, était détenu et avait besoin de quelques milliers de dollars pour être libéré, ou encore une situation où le petit-fils se trouve dans un hôpital à l'extérieur du pays et doit payer immédiatement certains soins médicaux.



Lors de la conversation téléphonique, la mise en scène des fraudeurs implique parfois une personne qui se fait passer pour un policier ou un avocat. Les fraudeurs ont recours à des stratagèmes variés et profitent de la vulnérabilité de certaines personnes âgées pour arriver à leurs fins et soutirer de l'argent à leurs victimes.

C'est pourquoi il faut s'assurer de toujours faire les vérifications nécessaires avant de faire confiance à quiconque.

- Ne remettez jamais d'argent à un inconnu ou à une personne dont vous n'avez pas vérifié l'identité.
- Si un individu prétend agir au nom d'un organisme, communiquez directement avec l'organisme.
- Ne divulguez jamais de renseignements personnels à un individu qui ne peut prouver sa légitimité.
- Lorsque quelqu'un se montre trop insistant ou même insolent (par exemple : il exige votre réponse sur le champ), ne lui faites pas confiance.
- Appelez les parents, un autre membre de la famille ou des amis de la personne afin de vérifier la validité de l'histoire qui vous a été présentée.

La Sûreté du Québec invite les citoyens à consulter la section Conseils de son site Web au www.sq.gouv.qc.ca afin d'en apprendre davantage sur la fraude.

Procès-verbal

Résumé du procès-verbal de la séance ordinaire tenue le 8 novembre 2022

PROCÈS-VERBAL de la séance ordinaire du Conseil de la Municipalité de L'Isle-Verte tenue à la salle du Pavillon de l'Amitié, 140 rue Saint-Jean-Baptiste à L'Isle-Verte, le mardi 8 novembre 2022, à 20 heures, à laquelle sont présents les membres du conseil suivants :

MADAME VÉRONIQUE DIONNE

MONSIEUR ALEXANDRE CÔTÉ

MONSIEUR DENIS DUBÉ

MONSIEUR JEAN-JACQUES CÔTÉ

MADAME CATHERINE DESPRÉS

Le siège 5 est vacant.

Formant le quorum requis par la Loi sous la présidence de la mairesse, madame Ginette Caron.

Le directeur général, Monsieur Benoit Randall, assistait également à la séance comme secrétaire d'assemblée.

La personne qui préside la séance, soit madame Ginette Caron informe le conseil qu'à moins qu'elle ne manifeste expressément le désir de le faire, elle ne votera pas sur les propositions soumises au conseil tel que le lui permet la loi.

En conséquence, à moins d'une mention à l'effet contraire au présent procès-verbal, la personne qui préside la séance, soit Ginette Caron, ne votera pas sur les décisions tel que le lui permet la loi.

Après constatation du quorum, il est proposé par Denis Dubé, et adopté à l'unanimité des conseillers présents que l'ordre du jour suggéré soit accepté, tout en maintenant l'item « Affaires nouvelles » ouvert.

CONSIDÉRANT QUE tous les membres du conseil municipal ont reçu une copie dudit procès-verbal, qu'ils en ont pris connaissance et renoncent donc à sa lecture lors de la

présente séance;

CONSIDÉRANT QU'aucune modification n'a été apportée par le conseil municipal;

EN CONSÉQUENCE, Catherine Després propose l'adoption du procès-verbal de la séance régulière du 11 octobre 2022, et adopté à l'unanimité des conseillers présents.

Ratification et approbation des déboursés et des comptes à payer

Le greffier-trésorier dépose les listes suivantes :

Comptes à payer au 8 novembre 2022

Factures du mois

(journal 2292): 344,93 \$

(journal 2293): 17,25 \$

(journal 2294): 396,94 \$

(journal 2295): 13 354,86 \$

(journal 2296): 130 221,40 \$

(journal 2297): 5 171,54 \$

(journal 2298): 22 207,42 \$

Sous-total: **171 714,34 \$**

Factures incompressibles

(journal 1702): 204,49 \$

(journal 1704): 25 908,08 \$

(journal 1705): 1 090 563,78 \$

(journal 1706): 244,69 \$

(journal 1707): 1 050,00 \$

(journal 1708): 57 218,00 \$

(journal 1709): 2 980,17 \$

Sous-total: **1 178 169,21 \$**

Total des dépenses :

1 349 83,55 \$

À la suite du dépôt de l'ensemble des comptes à payer et déboursés

couvrant la période du 12 octobre 2022 au 8 novembre 2022, il est proposé par Véronique Dionne, et adopté à l'unanimité des conseillers présents, que l'ensemble de ces comptes soit approuvé.

Dépôt des états comparatifs

En vertu de l'article 176.4 du code municipal, le directeur général et greffier-trésorier procède au dépôt de deux états comparatifs dont l'un compare les revenus et dépenses de l'exercice financier courant et ceux de l'exercice précédent qui ont été réalisés au cours de la période correspondante et un second qui compare les revenus et dépenses dont la réalisation est prévue pour l'exercice financier courant et ceux qui ont été prévus par le budget de cet exercice.

Autorisation de signer l'entente 9-1-1 PG avec BELL

CONSIDÉRANT QUE le service 9-1-1 de prochaine génération (au sens défini ci-dessous) remplace le service 9-1-1 évolué (« 9-1-1 E ») et qu'il est fondé sur des technologies de protocole Internet (IP) et qu'il prend en charge les appels 9-1-1 natifs IP de bout en bout;

CONSIDÉRANT QUE le Conseil de la radiodiffusion et des télécommunications canadiennes (le « CRTC ») a établi, dans la Décision de télécom CRTC 2015-531, que le système 9-1-1PG du Canada devrait appliquer la norme de la National Emergency Number Association (la « norme i3 de NENA »);

CONSIDÉRANT QUE, en juin 2017, le CRTC a déposé la Politique réglementaire de télécom CRTC 2017-182, laquelle, notamment, ordonne à toutes les entreprises de services locaux titulaires (les « ESLT ») d'établir leurs réseaux 9-1-1 de prochaine génération par le



truchement de fournisseurs de services de réseau 9-1-1;

CONSIDÉRANT QUE Bell exploite et gère un système 9-1-1 de prochaine génération desservant les provinces où elle est l'ESLT et agissant, sur demande de la part d'une petite entreprise de services locaux titulaires (« PESLT »), à titre de fournisseur de réseau 9-1-1PG de ladite PESLT, y compris dans le territoire où l'autorité 9-1-1 exerce ses activités;

CONSIDÉRANT QUE l'ensemble des municipalités devra avoir signé l'entente pour que la transition vers le 9-1-1PG se fasse à l'échelle du Québec;

CONSIDÉRANT QU'après négociations entre les parties concernées, la Fédération Québécoise des Municipalités (FQM) recommande aux municipalités la signature de la présente entente;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par Jean-Jacques Côté, et adopté à l'unanimité des membres du conseil municipal :

QUE la Municipalité de L'Isle-Verte autorise madame Ginette Caron, mairesse, ainsi que monsieur Benoit Randall, directeur général et greffier-trésorier à signer l'entente pour et au nom de la Municipalité de L'Isle-Verte.

Adhésion bisannuelle à la chambre de commerce de Rivière-du-Loup

CONSIDÉRANT QUE la Municipalité est membre de la Chambre de commerce de la MRC de Rivière-du-Loup depuis plusieurs années;

CONSIDÉRANT QUE cet abonnement est nécessaire pour bénéficier du régime d'assurances collectives offert par les chambres de commerce;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par Catherine Després, et adopté à

l'unanimité des membres du conseil municipal :

QUE la Municipalité confirme son abonnement biannuel à la Chambre de commerce de la MRC de Rivière-du-Loup au montant de 428\$ avant les taxes pour les années 2023 et 2024;

QUE cette dépense soit affectée au poste budgétaire 02 13000 494.

Demande de soutien financier – Chevaliers de Colomb

CONSIDÉRANT QUE les Chevaliers de Colomb du Conseil Seigneur Côté 10096 lancent une campagne de financement afin d'effectuer des travaux de maçonnerie de la grotte Notre-Dame-de-la-côte;

CONSIDÉRANT QUE les objectifs soutenus par les Chevaliers de Colomb sont la transmission du patrimoine de L'Isle-Verte, le maintien et l'attractivité au cœur de L'Isle-Verte et le développement et le maintien du sentiment d'appartenance;

CONSIDÉRANT QUE ces travaux s'élèvent à plus de 33 442\$ et qu'ils consistent au remplacement des murets de béton et au jointage des pierres de la grotte;

CONSIDÉRANT QUE les Chevaliers de Colomb demandent une contribution de 1000\$ à la Municipalité;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par Alexandre Côté, et adopté à l'unanimité des membres du conseil municipal :

QUE la Municipalité accepte de participer au financement de ce projet avec une contribution de 1000 \$, payable en 2023;

QUE cette contribution soit considérée dans les prévisions budgétaires de la Municipalité pour l'année 2023;

QUE cette dépense sera affectée au

poste budgétaire 02 63100 970.

Demande d'autorisation pour passage de vélo Aldo Deschênes 2023

CONSIDÉRANT l'activité cycliste qui se déroulera le samedi 17 juin 2023 et qui traversera la Municipalité de L'Isle-Verte;

CONSIDÉRANT QUE les organisateurs ont demandé un permis d'événements spéciaux auprès du ministère des Transports et que celui-ci doit obtenir l'autorisation des autorités de la Municipalité hôte;

CONSIDÉRANT QUE le Relais à Vélo Aldo Deschênes a été initié en 2016 par six amateurs de vélo de route qui ont parcouru, à relais, les 300 kilomètres séparant Lévis et Rimouski afin d'amasser des fonds pour la recherche contre le cancer, et que depuis son existence, ce sont plus de 120 000 \$ qui ont été récoltés;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par Jean-Jacques Côté, et adopté à l'unanimité des membres du conseil municipal :

QUE le conseil autorise les cyclistes et l'organisation du Relais à vélo Aldo Deschênes à traverser le territoire de la Municipalité de L'Isle-Verte le samedi 17 juin 2023, entre 15h30 et 16h30.

Offre de services pour consultations juridiques

CONSIDÉRANT l'offre de consultations juridiques, déposée par la société d'avocats MORENCY, d'un montant de 500\$ plus taxes et déboursés, applicables pour 2023;

Il est proposé par Véronique Dionne, et adopté à l'unanimité des membres du conseil municipal :

QUE la Municipalité accepte cette offre de services pour consultations juridiques au montant de 500\$ pour

Procès-verbal

l'année 2023.

Vente du terrain no. 53 dans le développement résidentiel de la rue La Noraye

CONSIDÉRANT la demande adressée à la Municipalité de L'Isle-Verte en vue d'acquérir un terrain domiciliaire, faisant référence au #53 sur la rue La Noraye;

CONSIDÉRANT QUE l'acquéreur a pris connaissance des diverses conditions liées à cette transaction. Les conditions sont celles se référant à la résolution 17.02.4.4. du conseil de la Municipalité de L'Isle-Verte;

CONSIDÉRANT la nécessité de mandater des signataires, dûment autorisés à représenter la Municipalité, pour signer les actes légaux de vente;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par Jean-Jacques Côté et adopté à l'unanimité des membres du conseil municipal présents

QUE la municipalité de L'Isle-Verte autorise madame Catherine Després, mairesse suppléante, ainsi que monsieur Benoit Randall, directeur général et greffier-trésorier à signer les documents contractuels devant permettre d'effectuer cette vente à madame Janie Marleau et monsieur Antony Pettigrew.

Remplacement du ponton au rang 1 - recommandation de paiement no.1

CONSIDÉRANT les travaux réalisés par Construction B.C.K. inc. dans le cadre du projet de remplacement d'un ponton sur le rang 1;

CONSIDÉRANT que selon l'analyse de la firme d'ingénierie Bouchard Service-Conseil, cette demande de paiement reflète des travaux réalisés conformément aux plans et devis;

CONSIDÉRANT que la facture numéro 1 s'élève à 109 661.14\$ incluant les taxes;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par Denis Dubé et adopté à l'unanimité des conseillers présents

QUE soit autorisé le paiement de ce décompte numéro 1, au coût de 109 661.14\$;

QUE ce paiement soit effectué par l'entremise d'un emprunt temporaire et que cette dépense soit affectée au numéro de grand livre 03 31250 000.

Reconduction du rôle d'évaluation foncière pour un second cycle de trois ans

CONSIDÉRANT QUE la ministre des Affaires municipales et de l'Habitation a approuvé la proportion médiane et le facteur comparatif du rôle d'évaluation foncière de la municipalité concernant l'exercice financier 2023, conformément aux dispositions prévues à l'article 264 de la Loi sur la fiscalité municipale (RLRQ, chapitre F-2.1);

CONSIDÉRANT QUE les résultats ainsi approuvés sont les suivants :

Proportion médiane : 90 %

Facteur comparatif : 1.11

CONSIDÉRANT QUE l'année 2023 marquera la troisième année du rôle d'évaluation et que la Municipalité peut reconduire son rôle pour trois années supplémentaires (2024-2025-2026) ou procéder à une équilibrage de celui-ci;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par Véronique Dionne et adopté à l'unanimité des conseillers présents

QUE la Municipalité de L'Isle-Verte informe la MRC de Rivière-du-Loup, organisme responsable de l'évaluation, qu'elle souhaite reconduire son rôle d'évaluation pour un second cycle de trois ans.

Reddition de compte pour l'aide financière dans le cadre du programme Projets particuliers d'amélioration par circonscription électorale (PPA-CE)

ATTENDU QUE la Municipalité de L'Isle-Verte a pris connaissance des modalités d'application du volet Projets particuliers d'amélioration (PPA) du Programme d'aide à la voirie locale (PAVL) et s'engage à les respecter;

ATTENDU QUE le réseau routier pour lequel une demande d'aide financière a été octroyée est de compétence municipale et est admissible au PAVL;

ATTENDU QUE les travaux ont été réalisés dans l'année civile au cours de laquelle le ministre les a autorisés;

ATTENDU QUE les travaux ou les frais inhérents sont admissibles au PAVL;

ATTENDU QUE le formulaire de reddition de comptes V-0321 a été dûment rempli;

ATTENDU QUE la transmission de la reddition de comptes des projets a été effectuée à la fin de la réalisation des travaux ou au plus tard le 31 décembre 2022 de l'année civile au cours de laquelle le ministre les a autorisés;

ATTENDU QUE le versement est conditionnel à l'acceptation, par le ministre, de la reddition de comptes relative au projet;

ATTENDU QUE, si la reddition de comptes est jugée conforme, le ministre fait un versement aux municipalités en fonction de la liste des travaux qu'il a approuvés, sans toutefois excéder le montant maximal de l'aide tel qu'il apparaît à la lettre d'annonce;

ATTENDU QUE les autres sources de financement des travaux ont été déclarées;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par Alexandre Côté, et adopté à l'unanimité des membres du conseil municipal :

QUE la Municipalité de L'Isle-Verte approuve les dépenses d'un montant



de 14 792.00\$ relatives aux travaux d'amélioration et aux frais inhérents admissibles mentionnés au formulaire V-0321, conformément aux exigences du ministère des Transports du Québec, et reconnaît qu'en cas de non-respect de celles-ci, l'aide financière sera résiliée.

Attestation de la fin des travaux du Programme d'aide à la voirie locale (PAVL) - Volet redressement et accélération – Réfection du rang 3 Est et remplacement d'un pontceau sur le rang 1

ATTENDU QUE la Municipalité de L'Isle-Verte a pris connaissance et s'engage à respecter les modalités d'application des volets Redressement et Accélération du Programme d'aide à la voirie locale (PAVL) ;

ATTENDU QUE seuls les travaux réalisés après la date figurant sur la lettre d'annonce sont admissibles à une aide financière ;

ATTENDU QUE les travaux ont été réalisés du 12 avril 2022 au 13 octobre 2022 ;

ATTENDU QUE la Municipalité de L'Isle-Verte transmet au Ministère les pièces justificatives suivantes :

- le formulaire de reddition de comptes disponible sur le site Web du Ministère;
- les factures, les décomptes progressifs et tout autre document attestant les sommes dépensées (coûts directs et frais incidents);
- la présente résolution municipale approuvée par le conseil attestant la fin des travaux;
- un avis de conformité, un certificat de réception provisoire ou définitive des travaux émis par un ingénieur, sauf pour des travaux de scellement de fissures, de

rapiéçage mécanisé et de rechargement granulaire.

POUR CES MOTIFS, il est proposé par Jean-Jacques Côté, et adopté à l'unanimité des membres du conseil municipal :

QUE la Municipalité autorise la présentation de la reddition de comptes des travaux admissibles selon les modalités d'application en vigueur et reconnaît qu'en cas de non-respect de celles-ci, l'aide financière sera résiliée.

Autorisation pour le paiement des travaux de pavage des rues La Noraye et Verreault

CONSIDÉRANT QUE la résolution 22.04.5.3. octroyait le contrat de pavage au plus bas soumissionnaire de l'appel d'offre publique, soit BML construction;

CONSIDÉRANT QUE les travaux ont été terminés au mois d'octobre;

CONSIDÉRANT QUE la facture no.1 s'élève à 67 228.91\$ incluant les taxes;

CONSIDÉRANT QU'une retenue de 10% du montant total est prévue au devis;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par Catherine Després, et adopté à l'unanimité des membres du conseil municipal :

QUE la Municipalité accepte le paiement de la facture no.1 de 67 228.91\$ incluant les taxes à BML construction;

QUE la dépense soit puisée dans les surplus non affectés de la Municipalité, comme prévu au Plan triennal d'immobilisation 2022-2024.

Demande d'aide financière de la Fabrique de L'Isle-Verte pour le chauffage de l'église pour l'hiver 2022-2023

CONSIDÉRANT QUE la Municipalité s'était engagée, par la résolution 20.10.3.8., à soutenir la Corporation «

Le Cœur de L'Isle-Verte » afin d'assurer des conditions minimales de chauffage de l'immeuble, et ce, pour l'hiver 2020-2021;

CONSIDÉRANT QUE la Municipalité s'était engagée, par la résolution 21.11.3.8., à soutenir la Fabrique de L'Isle-Verte en payant les coûts de chauffage pour l'hiver 2021-2022 afin de maintenir l'église ouverte;

CONSIDÉRANT QUE la Fabrique de L'Isle-Verte a demandé à la Municipalité de L'Isle-Verte d'assumer les frais de chauffage pour l'hiver 2022-2023;

CONSIDÉRANT QUE la Municipalité n'a pas à sa disposition les fonds nécessaires pour payer le chauffage pour la fin de l'année 2022, l'hiver 2021-2022 ayant requis l'entièreté du montant budgété;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par Catherine Després, et adopté à l'unanimité des membres du conseil municipal :

QUE la Municipalité de L'Isle-Verte ne paiera pas pour le chauffage de l'église La-Décollation-de-Saint-Jean-Baptiste de L'Isle-Verte pour les mois d'automne et d'hiver 2022;

QUE la Municipalité analysera la demande de la Fabrique pour l'année 2023.

Achat de conteneurs pour entreposage au garage municipal

CONSIDÉRANT QUE l'entrepôt que loue mensuellement la Municipalité à l'ancienne Filature ne sera plus disponible dès le début du mois de décembre;

CONSIDÉRANT QUE le déplacement vers un nouvel emplacement dans la Filature engendrerait des frais de l'ordre de 1,50\$/pi² plutôt que le tarif de 0,12\$/pi² que paie actuellement la Municipalité;

CONSIDÉRANT QUE la Municipalité saisit cette occasion pour relocaliser son entreposage directement au

Procès-verbal



garage municipal, facilitant par la même occasion l'accès à l'inventaire et la sécurité de celui-ci;

CONSIDÉRANT QUE la Municipalité a analysé la situation et que l'achat de conteneurs serait la meilleure option, ceux-ci ne perdant pas leur valeur de revente et répondant aux besoins des travaux publics;

CONSIDÉRANT QUE la Municipalité a demandé une soumission à l'entreprise Surplus Général Tardif pour des conteneurs usagés de 40 pieds;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par Alexandre Côté, et adopté à l'unanimité des membres du conseil municipal :

QUE la Municipalité accepte la soumission de l'entreprise Surplus Général Tardif de quatre conteneurs au montant de 6 300\$ chacun, plus taxes;

QUE cette dépense soit puisée dans les surplus accumulés non affectés.

Proposition d'embauche au poste de déneigeur de classe 3, M. Christian Rioux

CONSIDÉRANT que la Municipalité était à la recherche d'un déneigeur pour pourvoir le poste de nuit;

CONSIDÉRANT que M. Christian Rioux possède les qualifications requises;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par Véronique Dionne et adopté à l'unanimité des conseillers présents :

QUE la Municipalité confirme l'embauche de M. Christian Rioux au poste de déneigeur de nuit;

QUE les conditions d'emploi respectent la politique salariale de la Municipalité et le Plan de gestion des ressources humaines.

Proposition d'embauche au poste de déneigeur de classe 3, M. Luc Lévesque

CONSIDÉRANT que la Municipalité était à la recherche d'un déneigeur pour pourvoir le poste de jour;

CONSIDÉRANT que M. Luc Lévesque possède les qualifications requises;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par Véronique Dionne et adopté à l'unanimité des conseillers présents :

QUE la Municipalité confirme l'embauche de M. Luc Lévesque au poste de déneigeur de jour;

QUE les conditions d'emploi respectent la politique salariale de la Municipalité et le Plan de gestion des ressources humaines.

Dépôt du bilan annuel 2022 du service du développement rural de la MRC de Rivière-du-Loup

Le directeur général et greffier-trésorier, monsieur Benoit Randall, dépose le bilan annuel 2022 du service du développement rural de la MRC de Rivière-du-Loup ainsi que le bilan annuel rédigé pour les projets de la Municipalité de L'Isle-Verte.

Monsieur Alexandre Côté, conseiller au siège numéro 2, déclare son intérêt dans le dossier du point 6.2 de l'ordre du jour et se retire de la table des délibérations.

Commandite de repas pour la popote roulante

CONSIDÉRANT QUE le service de popote roulante recommencera à partir du 1^{er} janvier 2023 pour les citoyens de L'Isle-Verte;

CONSIDÉRANT QUE la popote roulante est un service qui offre la livraison de repas sains et nutritifs à des personnes âgées ou en perte d'autonomie, de façon régulière et à coûts abordables;

CONSIDÉRANT QUE ce service est un complément essentiel du soutien à domicile et du maintien dans la société des aînés et des personnes en perte d'autonomie, leur permettant ainsi de demeurer dans

leur communauté plutôt qu'en institution. Il s'agit donc de privilégier leur autonomie et de les soutenir dans leur volonté de demeurer dans leur environnement le plus longtemps possible. Il permet également d'offrir un répit aux proches aidants en les libérant de la tâche de la préparation des repas.

CONSIDÉRANT QUE la Municipalité souhaite promouvoir et promouvoir ce service essentiel;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par Véronique Dionne, et adopté à l'unanimité des membres du conseil municipal :

QUE la Municipalité achète vingt (20) repas à la popote roulante et qu'elle les distribue en procédant à un tirage au sort parmi la population ciblée, via la liste des personnes inscrites à la distribution des lettres aux aînés.

Le conseiller Alexandre Côté déclare que le fait de voter à l'égard de la question soumise au conseil est susceptible de constituer un manquement à une règle prévue au code d'éthique et de déontologie des membres du conseil municipal.

Le conseiller Alexandre Côté confirme qu'il n'a pas participé et qu'il ne participera pas aux délibérations sur ce sujet, qu'il ne votera pas et qu'il ne tentera pas d'influencer le vote.

Clôture et levée de la séance

Il est proposé par Jean-Jacques Côté, et adopté à l'unanimité des conseillers présents

QUE cette séance ordinaire soit levée à 21h01.

Prenez note que la
prochaine séance du conseil
municipal aura lieu le mardi
13 décembre, à 20 h, au
Pavillon de l'Amitié.

VOTRE CLINIQUE MÉDICALE

Adresse : 150, rue Saint-Jean-Baptiste (Presbytère), L'Isle-Verte
418 867-2642, option 4 pour L'Isle-Verte

HORAIRE

Les lundis, mardis et jeudis : **de 8 h à 12 h**

Les mercredis et vendredis : **de 9 h à 12 h**

CLINIQUE DE SOINS (PRESBYTÈRE)

418 867-2642, option 4 pour L'Isle-Verte

Premiers soins (pansements et autres) pour toute la population de L'Isle-Verte.

HORAIRE DES MÉDECINS

MOIS DE DÉCEMBRE

Dr Caron : 6, 13 et 20 décembre

Dr Munger : 14 décembre

PHARMACIE

Adresse : 136-A, Seigneur-Côté, L'Isle-Verte

Téléphone : 418 898-3111

Du lundi au vendredi : de 9 h à 18 h : Ouverture de la pharmacie

de 9 h à 16 h : Présence de la pharmacienne



AU SERVICE DE VOTRE SANTÉ

PHARMACIE P. LÉPICIER ET M.H. MIOUSSE INC.



197, Principale - St-Cyprien, Qc - G0L 2P0
3, Principale Nord - St-Hubert, Qc - G0L 3L0
136A, Seigneur Côté - Isle-Verte, Qc - G0L 1K0
535, du Patrimoine - Cacouna, Qc - G0L 1G0

(418) 963-3306
(418) 497-3925
(418) 898-3111
(418) 867-3569

SAVIEZ-VOUS QUE...

L'écocentre de Rivière-du-Loup a déménagé?

Il se situe maintenant au 35, rue Henry-Percival-Monsarrat, soit dans le Parc industriel de la ville de Rivière-du-Loup.

Les heures d'ouverture en période hivernale sont les suivantes:

**Lundi ET samedi
De 8 h à 15 h**

N'oubliez pas de trier vos matières
AVANT d'arriver à l'écocentre.

SÉANCES DU CONSEIL 2023

Voici le calendrier provisoire des séances ordinaires du conseil pour l'année 2023 qui débuteront à 20h, à la salle du Pavillon de l'Amitié.

Mardi, 10 janvier

Mardi, 14 février

Mardi, 14 mars

Mardi, 11 avril

Mardi, 9 mai

Mardi, 13 juin

Mardi, 11 juillet

Mardi, 22 août

Mardi, 12 septembre

Mardi, 10 octobre

Mardi, 14 novembre

Mardi, 12 décembre



Qui doit-on appeler ?

Travailleurs municipaux

Directeur général et greffier-trésorier, Benoit Randall	418 898-2812, #300
Greffière-trésorière adjointe, Audrey-Anne Dubé	
Adjointe administrative, Trycia Goulet-Pelletier	
Inspectrice en bâtiments et en environnement, Stéphanie Cyr-Massé	
Contremaître des travaux publics, Mathieu Dubé	418 898-2812, #302
Coordonnatrice des loisirs et de la vie communautaire, Chantal Amstad	418 898-2812, #306

Horaire du bureau municipal

141, rue Saint-Jean-Baptiste, 418 898-2812

JOURS	AVANT-MIDI	APRÈS-MIDI
FERMÉ DU 23 DÉCEMBRE À 12H AU 2 JANVIER INCLUSIVEMENT		
Lundi	FERMÉ	13 h à 17 h
Mardi	8 h 30 à 12 h	13 h à 17 h
Mercredi	FERMÉ	13 h à 17 h
Jeudi	8 h 30 à 12 h	13 h à 17 h
Vendredi	8 h 30 à 12 h	FERMÉ

Horaire de la Friperie du Nordet

143, rue Saint-Jean-Baptiste, 418 898-2812, poste 308

JOURS	HEURES
OUVERT LES 28, 29 ET 30 DÉCEMBRE / FERMÉ LE 31 DÉCEMBRE	
Les mercredis et vendredis	13 h à 16 h 30
Les jeudis	13 h à 20 h
Les samedis	13 h à 16 h

Horaire de la bibliothèque municipale

136, rue Saint-Jean-Baptiste, 418 898-2812, poste 309

JOURS	HEURES
FERMÉ DU 23 DÉCEMBRE AU 10 JANVIER INCLUSIVEMENT	
Les mercredis	19 h à 20h
Les jeudis	13 h à 15 h

CALENDRIERS DE COLLECTES

Décembre

D	L	M	M	J	V	S
				1	2	3
4	5	6	7	8	9	10
11	12	13	14	15	16	17
18	19	20	21	22	23	24
25	26	27	28	29	30	31

Janvier

D	L	M	M	J	V	S
1	2	3	4	5	6	7
8	9	10	11	12	13	14
15	16	17	18	19	20	21
22	23	24	25	26	27	28
29	30	31				

Février

D	L	M	M	J	V	S
			1	2	3	4
5	6	7	8	9	10	11
12	13	14	15	16	17	18
19	20	21	22	23	24	25
26	27	28				

